



Madame, Monsieur,

Voici la 9ème lettre d'information pour tout le réseau des **acteurs de la structuration régionale de Normandie** autour du **dispositif chèque éco-énergie**.

Sommaire :

1. [Prochaines dates de CP](#)
2. **[IMPORTANT / Evolution – information](#)**
3. [Les acteurs du dispositif](#)
4. [La vie du réseau](#)
5. [Communication](#)
6. [Informations diverses](#)

*** Prochaines dates de CP**

- La prochaine date de **commission permanente** (CP) est fixée au **4 juin 2018**, la liste des dossiers devra être communiquée le **27 avril** au plus tard (pour tenir compte des délais de validation du prestataire et l'instruction du dossier par la Région).
- Les dates suivantes :
 - ➔ CP 4 juillet : dossiers complets au 25 mai 2018.
- **Rappel : les dossiers doivent impérativement être complets pour passer en CP. Si le niveau du chèque doit être modifié, merci d'en informer la Région.**

* IMPORTANT / Evolutions – informations

➤ Sur le site dédié au chèque éco-énergie :

- Rappel : n'hésitez pas à envoyer des informations à diffuser dans les actualités.
- Le cahier des charges « audit énergétique et scénarios » a été ajusté afin de tenir compte de l'arrêté du 30 décembre 2017 qui précise les modalités d'application et le contenu de l'audit énergétique permettant l'éligibilité au CITE : il est disponible [sur la page des professionnels conventionnés du site](#).
- Pour les rénovateurs : merci de vérifier sur la carte ou nous faire part de votre complément d'identification : architecte, maître d'œuvre, entreprise générale du bâtiment, artisan ou autre (préciser)...

➤ Sur la nouvelle plateforme de gestion des dossiers :

- Les formations rénovateurs sont terminées.
- Un guide pour chaque profil est en cours de rédaction par le prestataire de la plateforme et sera bientôt diffusé !
- En cas d'inactivité de 2h sur l'espace partenaire, il y a une déconnection automatique pour des raisons de sécurité.
- Page d'inscription :
 - Le message " Le revenu fiscal de référence est inférieur au seuil Anah modeste" en rouge est indiqué uniquement à titre d'information mais n'est pas bloquant.
 - Pour éviter de bloquer les dossiers des propriétaires bailleurs suivis par l'ANAH, au niveau de l'onglet « Bénéficiaire » rubrique « Situation », indiquer par défaut :

- situation familiale : célibataire
- nb de personnes constituant le foyer : 1
- revenu fiscal de référence du foyer : 10 000 €

- Code erreur - message du prestataire :

Le groupe Up dans le cadre de son amélioration continue de sa politique de sécurité a mis en place un nouvel outil : une couche logicielle complémentaire appelée Web Application Firewall (WAF).

Ceci est un outil intelligent qui est en mode apprentissage. S'il détecte des faux-positifs, elle peut aboutir à un message du type :

La requête effectuée a été détectée comme non conforme. Pour toute demande d'analyse ou de déblocage, merci d'envoyer le code suivant 403875175269919719 à rsx@up-france.fr

Il est impératif de demander à tous vos usagers de bien renvoyer le code erreur à l'adresse email indiquée afin de permettre à l'outil le déblocage de l'exception.

Pour information, TOUTES les plateformes web du groupe Up sont impactées. En vous remerciant pour votre compréhension.

- Validation de la fiche technique :

La validation (et donc le changement de statut) a lieu uniquement si les cases à cocher sont cochées. Donc tant que la saisie n'est pas finalisée, il ne faut pas cocher les cases !

Juste appuyer sur le bouton valider. Ensuite, vous pouvez revenir sur la fiche autant de fois que l'on veut.

- La 3e colonne de la fiche technique correspond aux travaux mentionnés dans les devis : à partir du moment où un audit est réalisé elle doit être remplie par l'auditeur qui s'appuiera sur les devis (dès qu'il y a un audit, l'auditeur remplit intégralement la fiche technique)

- !! Ne pas transmettre les coordonnées de Guillaume Duplessis de Pouget Consultants aux Particuliers lorsqu'il envoie des mails pour l'instruction des dossiers !!

➤ **Sur l'ancienne plateforme de gestion des dossiers :**

- **Rappel** : les dossiers de Rénovations BBC passés avant 2018 conservent l'ancien processus (fiche fin de chantier papier....)

* **Les acteurs du dispositif**

➤ **Des nouveaux professionnels**

- Nous accueillons 1 nouvel auditeur :
 - ETC (76)
- Nous accueillons 13 nouveaux rénovateurs :
 - Drumare (27)
 - Iso Logement (27)
 - LMP (27)
 - Teci Bois (27)
 - Agence A3 (50)
 - 5M Maîtrise d'œuvre (76)
 - Anger (76)
 - Bienfait Couverture (76)
 - EDR (76)
 - Isolair (76)
 - O2 Architecture (76)
 - Rav Exp (76)
 - ThermECO2 (76)

➔ Des agences de la coopératives IDEE - Société Coopérative « Initiatives pour le Développement de l'Efficacité Energétique » se sont ouvertes sur le territoire, [retrouvez toute la liste et les adresses précises sur le fichier Excel des auditeurs sur le site](#) :

- 50200 COURCY - 02 35 27 47 99- michel.fremont@idee-energies.fr
- 61130 DAME MARIE – 02 35 27 47 99 - 06 51 21 92 65 - fabrice.blazot@idee-energies.fr
- 76150 CUVERVILLE EN CAUX – 02 35 27 47 99 - 06 51 21 92 65 - contact@idee-energies.fr
- 50120 CHERBOURG EN COTENTIN – 02 35 27 47 99 - 06 79 72 86 16 - tom.dumont@idee-energies.fr
- 50530 DRAGEY-RONTHON - 02 35 27 47 99 - 07 61 56 61 46 - nicolas.quiquerel@idee-energies.fr
- 14610 CAIRON - 02 35 27 47 99 - 06 58 98 04 31 - hugo.laffargue@idee-energies.fr

➔ Une agence Thermiconseil s'est également ouverte sur le territoire :

- 50120 Cherbourg-en-Cotentin – 06 73 87 34 16 - jacky.gauchet@thermiconseil.com

➔ **Les agences pourront prochainement figurer sur le front office à partir du moment où elles figurent sur le Kbis de l'entreprise (document à envoyer à la Région)**

➤ **Partenariats avec les établissements bancaires**

- Les conventions de partenariat avec Crédit Agricole de Normandie et Normandie-Seine & la Banque Populaire du Grand Ouest sont en cours de signature.
- Des conventions avec d'autres établissements bancaires sont en cours de rédaction.

* La vie du réseau

- **Le bilan 2017 du dispositif chèque éco-énergie de Normandie**
 - Il est disponible au téléchargement [sur la page de la vie du réseau](#) sur le site internet.
- **Les réunions passées**
 - Réunion EPCI :
 - Congrès professionnel Rénovation de l'Habitat - le 23 mars 2018 à Cherbourg

* Communication

- **RAPPEL - Prévisions de visites de maisons rénovées et en cours dans le cadre du dispositif sur tout le territoire normand qui mettent en lumière les acteurs (conseillers, auditeurs, rénovateurs et banques)**
 - N'hésitez pas à nous communiquer des chantiers que vous jugez intéressants à visiter tout au long de l'année.
 - Le cabinet du Président souhaite programmer ces visites sur tout le territoire et sur la durée du mandat.
- **BILANS**
 - **Les journées portes ouvertes de la CAPEB – 9 et 10 mars 2018**
 - N'hésitez pas à m'envoyer des liens presse ou des photos pour les ajouter sur l'article
 - **Le salon de l'Habitat de Caen – du 16 au 18 mars 2018**
 - Nous remercions tous ceux qui ont participé au Salon de l'Habitat, l'évènement a été riche de rencontres parmi les acteurs du dispositif.
- **A VENIR - Salon Maison Déco de Rouen – du 5 au 7 octobre 2018**
 - Nous serons près du stand de la Métropole Rouen Normandie.
 - Vous pouvez d'ores et déjà noter la date et m'avertir de votre participation.
- **Les supports de communication :**
 - Il reste à la Région Normandie : des sacs, des autocollants, des affiches A4 & A3, des panneaux de chantier et des crayons.
 - Les panneaux pour les auditeurs sont en cours de création et seront disponibles courant 2018.

Bonne fin de semaine

L'équipe chèque éco-énergie